



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 08 février 2024

VENTE DE VEHICULE : MODIFICATION DU PRIX DE VENTE

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 01 février 2024

Nombre de membres en exercice : 22

Quorum : 11

Secrétaire de séance : Patricia FOUGERE

Étaient présents (20) ou représentés (1) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, ,
Bénédicte BORREL représentée par Gérard CHEVRIER DOUSSET, Jean-Paul BOUVIER, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE *représenté par Valérie ROUX*, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT*, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient absents ou excusés (2) :

Xavier Dubois, Julie DURIEZ

Vu la délibération n°35072023 du 12 décembre 2023 fixant le prix de vente du véhicule ATOS HYUNDAI à 3000 €,
Considérant que la personne intéressée souhaite faire une nouvelle proposition à 2500 € au vu des réparations à effectuer sur le véhicule,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de vendre la voiture Atos Hyundai au prix de 2500 euros à Mme Diana FERREIRA RIBEIRO

Fait à Orcet le : 13 février 2024
Signé le : 13 février 2024 à Orcet
Publié le : 13 février 2024
Transmis le : 13 février 2024

Le Maire,



Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.